Le Moulin de Vert

la libellule
excursions nature

Plan de la zone (chemins pédestres : ----)

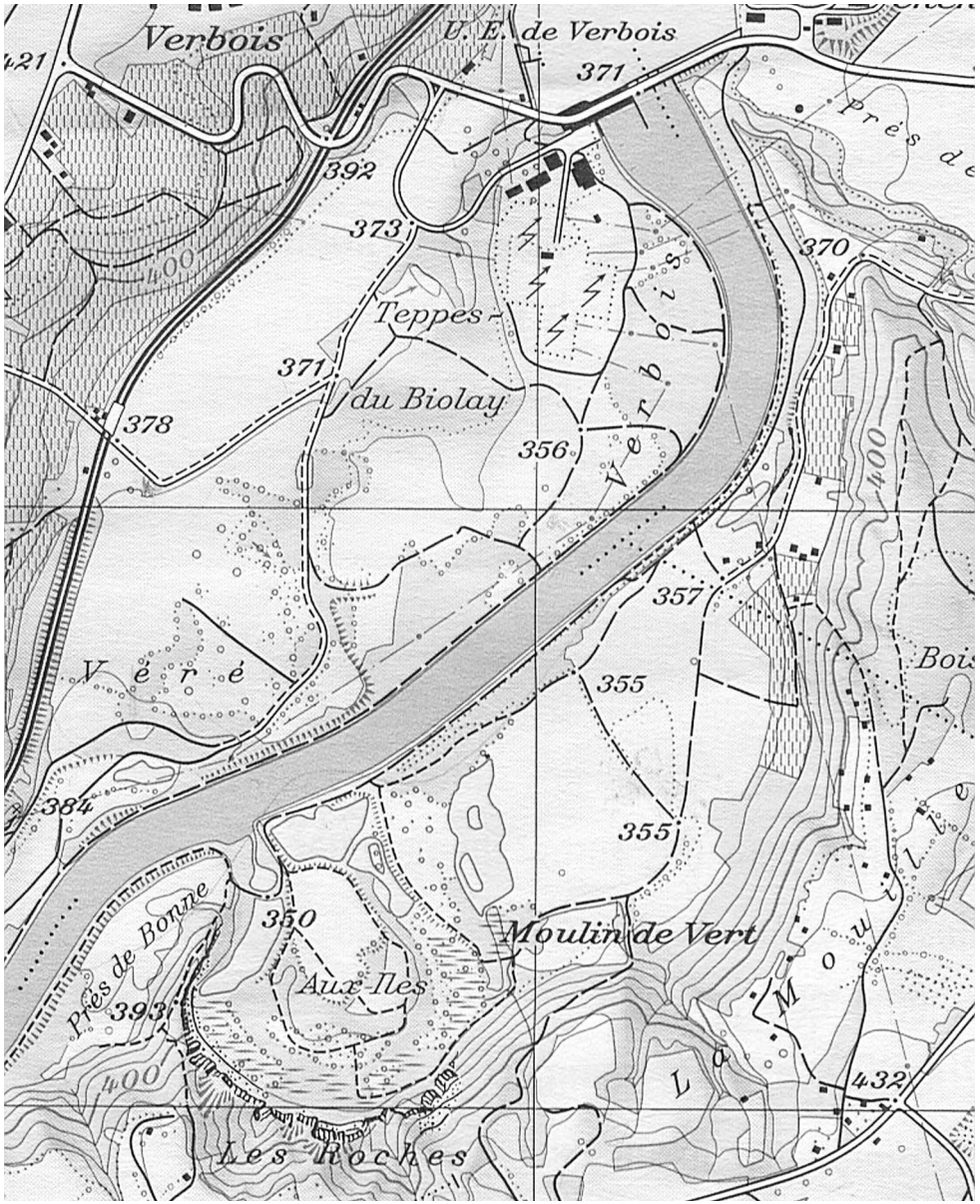

Un peu d'histoire

Le tracé du Rhône

Naturel :

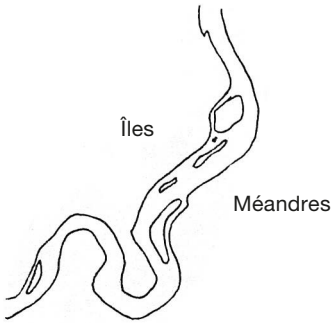

Dès juillet 1940 :

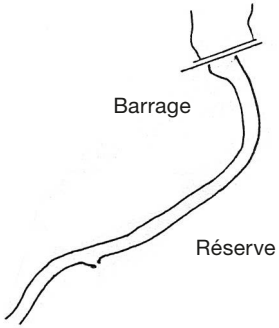

Des moulins au plan de gestion

1437 : Premiers moulins sur le site.
1893 Destruction du moulin Dufour, ruines actuelles.
1938-45 : Construction du barrage hydroélectrique Verbois.
1940 : Le 6 juillet, déviation définitive du tracé du Rhône.
1953 : Un obus atterrit à Cartigny, l'armée se retire du site.
1970 : Création de la réserve du Moulin de Vert.
1974 : Suppression de la chasse à Genève.
1978 : Création de l'étang des îles.
1990 : Création de la zone de loisirs.
1992 : Inauguration de l'étang. Hainard et les Prés de Bonne sont inclus dans la réserve.
2003 : Début d'application du 1er plan de gestion par la DGNP (Direction Générale de la Nature et du Paysage).
2013 : Application du 2ème plan de gestion.

Statut actuel : Le degré de protection du Moulin de Vert est plutôt complexe. Différents statuts de protection s'y retrouvent imbriqués (réserve naturelle, site classé selon l'inventaire cantonal, site inscrit aux paysages, sites et monuments d'importance nationale, etc.). L'OCAN (Office Cantonal de l'agriculture et de la Nature) travaille aujourd'hui mieux réglementer la zone en revoyant notamment le périmètre légalement considéré comme réserve qui ne correspond qu'à une surface restreinte sur le tracé de l'ancien méandre du Rhône !

Quelle richesse !

Le Moulin de Vert présente une mosaïque de milieux sur une surface relativement réduite (30 ha). En parcourant la réserve vous pourrez vous rendre compte de cette diversité de paysages. Voici quelques milieux typiques que nous rencontrerons :

Forêt riveraine

Les groupements forestiers se trouvant au Moulin de Vert ont en commun des essences typiques des milieux humides, à savoir : peupliers, saules et aulnes. Leur présence varie suivant leur éloignement à l'eau et le type de sol qu'elles colonisent. Suite à la disparition des zones humides et des rivières libres, ces types de forêt sont devenus relativement rares à Genève.

Prairie maigre

Cette prairie se développe sur un sol pauvre en éléments nutritifs. Parmi les prairies maigres, on peut trouver des prairies sèches qui poussent sur un sol sec. La réserve renferme plusieurs prairies maigres et sèches notamment sur le plateau central où le sol formé d'alluvions présente les caractéristiques idéales. Ce type de prairie a la particularité d'être très riche au niveau floristique (ici plus de 30 esp. d'orchidées) mais aussi d'un point de vue entomologique. Ces milieux ont besoin d'un entretien régulier (fauche) pour éviter une évolution naturelle vers un embroussaillement.

Etangs / Roselières

Plusieurs roselières se sont développées sur le tracé de l'ancien méandre du Rhône. On peut y trouver des espèces typiques de ce milieu : la Massettte à larges feuilles, l'Iris faux-açore, le Roseau commun (ci-contre), etc. Les roselières sont également le lieu de reproduction du Râle d'eau, du Blongios nain ou de la Rousserolle verderolle, trois espèces d'oiseaux très menacées à Genève. Malheureusement, celles-ci disparaissent comme une peau de chagrin de nos paysages, remplacées par du béton (cf. rives du lac Léman).

Le paradis des herpétologues

En effet, pas moins de 10 espèces indigènes de reptiles habitent le Moulin de vert ! Parmi les lézards, il faut noter la présence en abondance du rare Lézard vert, notre plus grand lézard en Suisse.

La Couleuvre vipérine affectionne particulièrement les enrochements au bord du Rhône qu'elle partage avec la Couleuvre à collier, l'autre serpent aquatique de la réserve. La Vipère aspic est également fréquente sur le site. Enfin, la Cistude d'Europe s'est parfaitement acclimatée à la zone depuis sa réintroduction dans les années 50. Une étude récente a permis de capturer 260 spécimens et de calculer une densité de près de 64 ind./ha. Cela correspond à une des concentrations les plus élevées d'Europe !

La grenouille rousse et le crapaud commun (1) sont aussi présents et viennent les premiers pondre dès la fin de l'hiver. Ils laissent ensuite place à la grenouille rieuse (2) dont le chant puissant baigne la réserve tout l'été. Cette dernière, originaire des pays de l'est, s'est échappée d'élevage genevois pour les cuisses de grenouilles dès les années 50.

Serpents
Couleuvre à collier, Couleuvre vipérine, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Coronelle lisse, Vipère aspic

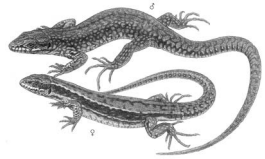

Lézards
Lézard vert, Lézard des murailles, Orvet

Tortues
Cistude d'Europe, Tortues exotiques

1

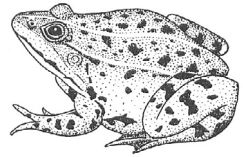

2

Mammifères

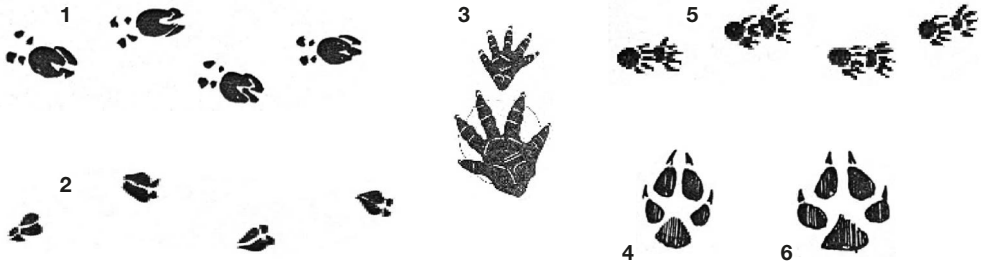

La liste complète des espèces serait trop longue, nous avons donc choisi de vous en présenter quelques-unes.

Plusieurs zones de « brousse » impénétrables servent d'abris diurnes idéaux pour les sangliers (1) et chevreuils (2). Le soir venu, ils en sortent pour se nourrir aux alentours (forêts, prairies, etc.) et notamment dans les champs cultivés et les vignes au grand dam des agriculteurs !

Le castor (3), réintroduit à Genève en 1958, s'est reproduit dès 1991 au Moulin de Vert. Il n'y construit pas de huttes, mais creuse des terriers dans les berges. La loutre occupait encore le site au temps où le Rhône coulait libre. La dernière observation dans le bassin genevois date de 1974 à l'Etournel. Aujourd'hui, cet animal, sensible à la pollution, est considéré comme éteint en Suisse.

Le renard (4) et le blaireau (5) fréquentent également le site. On y recense cependant que quelques terriers, car les falaises friables et compactes ainsi que la zone de plateaux n'offrent pas des terrains très propices au creusement.

N'oublions pas le meilleur ami de l'homme, le chien (6), qui bien qu'il soit interdit dans la réserve, même en laisse, y laisse souvent les traces de sa coupable présence.

Mais comment les observer?

La plupart des mammifères sauvages sont devenus nocturnes et le meilleur moyen pour les observer reste l'affût. Pour le Moulin de Vert, voici notre conseil : se poster au sommet des falaises vers Cartigny avec des jumelles et attendre en silence que le jour décline ou se lève.

Attention envahisseurs !

Plusieurs espèces de néophytes se retrouvent au Moulin de Vert et notamment des espèces envahissantes comme le Buddléia, le Robinier ou encore les Solidages. Ces espèces se sont tellement développées qu'il est maintenant trop tard pour tenter de les éradiquer.

Définition :
Une espèce néophyte est une espèce végétale qui a été introduite dans une région se trouvant en dehors de sa zone de répartition naturelle.

A gauche :
Le Solidage du Canada ou « Verge d'or » vient des jardins.

A droite :
Le Buddléia ou « arbre à papillon » n'accueille cependant aucune chenille.

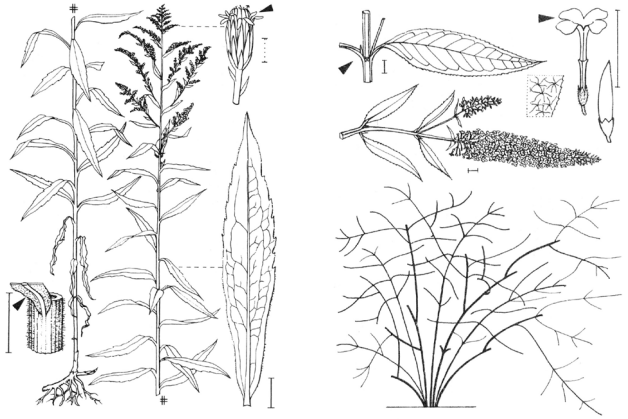

Et les oiseaux?

Grâce au travail de dénombrement effectué pour l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton, on a remarqué que le Moulin de Vert était le carré kilométrique à Genève où il y a le plus d'espèces nicheuses (66) pour plus de 682 territoires !

Ce site a une importance capitale pour des espèces très menacées à Genève comme le Torcol fourmilier (1) ou la Tourterelle des bois (2). On y observe également la plus forte densité de Suisse de Rossignol philomèle.

Le Grand corbeau et le Martin-pêcheur profitent des falaises proches pour se reproduire.

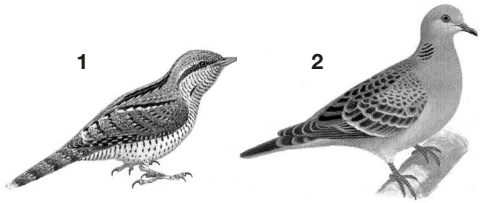

Petite bibliographie

- Bang, P.& P. Daahlstom (1996), *Guide des traces d'animaux*, Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- Châtelain Anne-Marie (1994), *Moulin de Vert, Histoire et végétation*, Diplôme de biologie, Université de Genève.
- Dusej G. (2002), *Reptiles de Suisse*, ASPO-Birdlife, Zurich.
- Hainard R. (1979 et 1989), *Quand le Rhône coulait libre*, Tribune Editions, Genève.
- Hainard R. (1988), *Nuits d'hiver au bord du Rhône*, Tribune Editions, Genève.
- Jonsson, L. (1994), *Les oiseaux d'Europe d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Nathan.
- Keller A., V. Aellen & V. Mahnert (1993), *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles du Canton de Genève*, Museum d'Histoire Naturelle de Genève.
- Lugrin B., Barbalat A. et Albrecht P. (2003), *Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève*, Ed. Nicolas Junod.
- Macdonald D., P Barrett (1995), *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*, Delachaux et Niestlé.
- Morel J. (2000), *101 vertébrés dans votre poche*, Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- Pao Lion, Rodari Alain (1995), *Le Moulin de Vert, une réserve naturelle à Genève*, Ed. Olizane.
- Werdenberg K., P. Charlier et P. Hainard (1992), *L'Etang*.
- *Robert Hainard : étude préliminaire au dynamisme de la végétation*, Saussurea 23: 33-40.

Sites internet

- www.ornitho.ch
- www.genève.ch/nature

la libellule
112 rue de Lausanne
1202 Genève

022 732 37 76
www.lalibellule.ch
info@lalibellule.ch

@lalibellule.ch